

Dans le cadre de son développement, le CEPRI recrute :

Chargé(e) de mission (H/F) « économiste de l'environnement »

Le contexte :

Le Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation (CEPRI) est une association nationale de collectivités territoriales fondée en décembre 2006 qui apporte un appui technique et une expertise aux instances locales, nationales et européennes pour contribuer à promouvoir l'enjeu de la ville résiliente face au risque d'inondation. Le CEPRI représente nationalement les collectivités territoriales dans toutes les composantes de la politique nationale. Il accompagne les collectivités locales dans la mise en place des réglementations nationales ainsi que dans la conception de démarches innovantes. Il forme et sensibilise aux risques d'inondation. Il produit des outils techniques de référence à travers la publication de guides méthodologiques et de rapports. Il fait vivre un réseau d'échanges et de savoir-faire pour tous les acteurs du risque d'inondation. Il assure depuis 2017 des sessions de formation.

Depuis sa création, le CEPRI a proposé à ses partenaires (Ministères et représentants des collectivités territoriales) de développer de nouveaux outils méthodologiques et de nouvelles approches intégrées pour élaborer, entre autres, des stratégies locales de gestion du risque inondation et conduire des programmes d'actions de prévention des inondations. Deux aspects sont particulièrement présents dans le travail du CEPRI, qui justifient de renforcer les compétences en interne : la question de l'économie de l'inondation (approche multi-critères mais aussi évaluation des dommages) et celle de la réduction de la vulnérabilité des territoires face à l'inondation. Le CEPRI accompagne les collectivités dans l'élaboration de stratégies locales et de plans d'actions. Il accompagne plusieurs collectivités dans la réflexion sur un aménagement et un urbanisme mieux capables de faire face aux conséquences de l'inondation mais aussi sur la capacité des territoires de faire face à un événement d'inondation (retour à la normale).

La mission :

Le ou la chargé(e) de mission sera rattaché à la Direction du CEPRI. Sa mission comprendra la supervision de tous les aspects liés à l'économie en matière d'inondation : ACB/AMC, évaluation des dommages, impacts des inondations sur l'économie des territoires, argumentaires économiques, outils d'aide à la décision, financement de la politique de prévention, évaluation de politiques publiques...

La polyvalence du chargé(e) de mission sera un atout pour la pérennité du poste et du CEPRI

Le CEPRI doit compter sur la polyvalence de ses collaborateurs pour travailler en fonction des attentes des collectivités de terrain et des partenaires nationaux. Une grande polyvalence et une volonté d'ouverture de la part des membres de l'équipe sont un atout pour permettre au CEPRI d'assurer ses missions dans la durée.

Le profil :

Connaissances et expériences requises :

Formation générale supérieure dans le domaine de l'économie de l'environnement. (spécialité économie du risque, si possible).

Connaissances et expériences en matière d'enjeux (identification, recensement), d'évaluation économique, d'aide à la décision. Expérience opérationnelle de l'utilisation de ces démarches avec des acteurs de terrain.

Connaissance de base sur un risque naturel ou technologique. La connaissance de l'inondation n'est pas un préalable indispensable, mais il conviendra d'assimiler rapidement les particularités que représente ce risque.

La connaissance des collectivités territoriales et de leur fonctionnement sera un avantage.

Expérience professionnelle d'un minimum de 5 ans.

Compétences requises :

Capacités à nouer des contacts avec l'extérieur et à favoriser la satisfaction des interlocuteurs.

Esprit de synthèse pour aller à l'essentiel et favoriser l'efficacité.

Aptitudes à constituer et à animer un groupe de travail.

Qualités rédactionnelles. Maîtrise de l'anglais professionnel courant à l'oral comme à l'écrit.

Autonomie dans le travail avec fortes capacités à rendre compte.

Volonté et capacité à tisser des partenariats extérieurs (nationaux et européens) pour développer l'activité du CEPRI sur ce thème.

Souci d'appuyer les autres salariés du CEPRI sur la thématique « Économie de l'Environnement » et d'élargir son propre champ de compétence pour asseoir l'audience et l'expertise du CEPRI.

Poste à pourvoir dès que possible

CDI – rémunérations à définir selon profil et expérience.

Lieu de travail : ORLEANS (45), avec de fréquents déplacements en France ou en Europe.

Contacts :

Candidature manuscrite, accompagnée de votre curriculum vitae avec photo et de vos prétentions à :

S. BIDAULT, Directrice, CEPRI, BP. 2019, 45010 ORLEANS CEDEX 1

info@cepri.net

www.cepri.net